



CONTAMINES
MONTJOIE

COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JUILLET 2021

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 2
Votants : 12
Absents excusés : 3
Absents : 2

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-NEUF JUILLET à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 23 juillet 2021, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Catherine DUBUC-VENET, Mme Peggy LE BRUCHEC.

ABSENTS EXCUSES : Mme Gaëlle BLANCHARD (pouvoir donné à M. Jean-Luc MATTEL), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (pouvoir donné à Catherine DUBUC-VENET), Mme Marie-Noëlle LAVERTON-BESSAT.

ABSENTS : M. Antoine BOISSET, M. Etienne JACQUET.

Madame Elisabeth MOLLARD est désignée secrétaire de séance.

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| OBJET : NOMINATION DE MONSIEUR ANTOINE BOISSET A LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC | DEL2021-099 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Elisabeth MOLLARD, première adjointe.

Madame Elisabeth MOLLARD rappelle que lors du précédent Conseil Municipal en date du 11 juin 2021, Monsieur Antoine BOISSET a succédé à Monsieur Thierry MIRABAUD en qualité de conseiller municipal. Le tableau du conseil a été remis à jour.

Par conséquent, il convient de procéder à la modification de la Commission de Délégation de Service Public.

Conformément à l'article 1411-5 du code général des collectivités territoriales, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection de la Commission de délégation de service public (DSP). Cette dernière a eu lieu lors du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020.

Il est rappelé que pour les communes de moins de 3500 habitants, la commission de délégation de service public est composée :

- du Maire, Président,
- de trois membres du Conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Lors du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2021, étaient proposés :

- **TITULAIRES** :
 - M. Jean-Christophe DOMINGUEZ
 - Mme Elisabeth MOLLARD
 - M. Thierry MIRABAUD

- SUPPLEANTS :
M. Bertrand DOLIGEZ
Mme Peggy LE BRUCHEC
Mme Marie-Noëlle LAVERTON-BESSAT

Monsieur Antoine BOISSET prend la place de Monsieur Thierry MIRABAUD. Les autres membres de la Commission restent inchangés.

La Commission de Délégation de Service Public est ainsi composée :

- TITULAIRES :
M. Jean-Christophe DOMINGUEZ
Mme Elisabeth MOLLARD
M. Antoine BOISSET
- SUPPLEANTS :
M. Bertrand DOLIGEZ
Mme Peggy LE BRUCHEC
Mme Marie-Noëlle LAVERTON-BESSAT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

| | | |
|------------------|-------------------|-----------------------|
| Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0 |
|------------------|-------------------|-----------------------|

-DE DESIGNER Monsieur Antoine BOISSET membre de la Commission de délégation de service public.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures,
Envoyé en préfecture le 03/08/2021
Reçu en préfecture le 03/08/2021
Affiché le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture
ID : 074-217400852-20210729-DEL2021099-DE

En Mairie, le 29 Juillet 2021
Le Maire,
François BARBIER

